



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup tenue le 4 avril 2016, à 20 h, au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, situé au 10, rue du Saint-Rosaire.

**Sont présents**

Monsieur	Gilles Couture, maire
Mesdames	Manon Belzile, conseillère Mélanie Leblond, conseillère
Messieurs	Marco Morin, conseiller Bertrand Thériault, conseiller

**Sont absents**

Madame	Marie-Hélène Caron, conseillère
Monsieur	Claude Boucher, conseiller

**Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.**

**Sont aussi présents :** Monsieur Denis Santerre, directeur des travaux publics et madame Sylvie Samson, directrice générale

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La séance débute par un mot de bienvenue de monsieur Gilles Couture, maire. Madame Sylvie Samson directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2016-04-088

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Bertrand Thériault  
appuyé par M. Marco Morin  
et résolu

Que l'ordre du jour soit adopté tel quel et que l'item **Affaires nouvelles** demeure ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale
  - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2016
  - 3.2 Rapport des comités
  - 3.3 Présentation des documents et lettres adressées au Conseil municipal
  - 3.4 Comptes
  - 3.5 Surplus affecté et non affecté - Budget 2015
  - 3.6 Provisions pour créances douteuses et irrecevables
  - 3.7 Budget de fonctionnement 2016 - Organismes municipaux et associations
  - 3.8 Équiterre - Demande d'adhésion
  - 3.9 Saines Habitudes de Vie - Espace publicitaire
  - 3.10 Soirée d'information sur le comportement à faire face à un chien inconnu - Location de la salle Horizon
4. Sécurité publique, réseau routier et hygiène du milieu
  - 4.1 Rapport annuel du service de sécurité incendie
  - 4.2 Autorisation de dépenses - Directeur des travaux publics
  - 4.3 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
  - 4.4 Caractérisation environnementale de site phase II - Dossier route 291 et Taché Est
  - 4.5 Demande de consentement pour les emplacements de la construction de la ligne de téléphone et de télécommunication de Bell Canada
5. Aménagement, urbanisme et développement
  - 5.1 Demande de dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment complémentaire - 241 chemin des Hiboux
  - 5.2 Demande de dérogation mineure pour rendre conforme l'implantation d'une construction située au 9, rue Industrielle
  - 5.3 Avis juridique relatif à notre réglementation d'urbanisme pour l'implantation d'élevage porcin
  - 5.4 Développement au chemin des Érables - Vente et location des terrains
6. Loisirs et Culture
  - 6.1 Rapport du technicien d'intervention en loisirs et autorisation de dépenses



- 6.2 Adhésion à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent
- 6.3 Modification de l'éclairage au centre des loisirs
- 6.4 Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS) - Demande d'aide financière pour les personnes handicapées (PAFLPH)
- 6.5 Fondation Maurice Tanguay - Demande d'aide financière pour le Camp de jour 2016
- 6.6 Programme Desjardins Jeunes au travail - Aide financière pour le Camp de jour été 2016
- 6.7 Demande d'aide financière pour le camp de jour été 2016 - Fondation Centraide Bas-Saint-Laurent
- 6.8 Fête Nationale du Québec - Demande d'aide financière
- 6.9 Emplois pour le camp de jour - Été 2016
- 6.10 Tarification pour le camp de jour - Été 2016
- 6.11 Modification de la tarification pour les heures de glace - Sphinx de l'École secondaire de Rivière-du-Loup
- 6.12 Demande de la salle Horizon pour l'exposition Le Train'art
- 6.13 Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds éolien de la MRC de Rivière-du-Loup - Travaux d'assainissement des eaux usées du camping municipal
7. Ressources humaines, formation et rencontres
  - 7.1 Engagement d'une préposée aux services d'eau, d'égouts
  - 7.2 Congrès 2016 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
  - 7.3 Planification stratégique de nos investissements en infrastructures - Formation
  - 7.4 Formation sur l'adjudication de contrats
  - 7.5 Webinaire MMQ - Baignade publique et responsabilité municipale
  - 7.6 Party des déneigeurs 2016 - Sainte-Rita
  - 7.7 Rencontres
8. Affaires nouvelles
9. Période de questions
10. Clôture de la séance

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

### **3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2016-04-089

#### **3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 MARS 2016**

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2016 soit adopté en sa forme et teneur.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

#### **3.2. RAPPORT DES COMITÉS**

Les membres du Conseil municipal nous donnent un compte rendu des rencontres et activités qui se sont tenues dans leurs champs d'intervention respectifs.

#### **3.3. PRÉSENTATION DES DOCUMENTS ET LETTRES ADRESSÉES AU CONSEIL MUNICIPAL**

3.3.1 Reçu le procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme de leur réunion tenue le 15 février 2016.

3.3.2 La Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger nous a transmis leur résolution concernant le projet de construction d'un bâtiment pour élevage porcin biologique de l'entreprise les Viandes Du Breton Inc. Reçu également le rapport de consultation publique sur le projet.



- 3.3.3 Monsieur Mario Bastille, directeur général de *Transport Vas-y inc.*, nous a transmis les statistiques des déplacements pour les volets adapté et collectif pour la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.
- 3.3.4 En réponse à notre résolution relative aux services cellulaires dans le KRTB, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) nous informe qu'il n'intervient pas dans les conditions selon lesquelles les services cellulaires sont fournis, y compris les calendriers de déploiement.
- 3.3.5 **Action chômage Kamouraska inc.** nous remercie pour notre adhésion. Nous sommes invités à participer à leur assemblée générale qui se tiendra le mardi 12 avril 2016 à 20 h, à la salle du conseil de Saint-Pascal.
- 3.3.6 Remerciement du comité organisateur de la 2e édition du Souper-bénéfice en Noir et Rouge Saint-Valentin pour notre participation à cet évènement annuel.

2016-04-090

3.4. **COMPTES**

**ATTENDU** la prise de connaissance de la liste des dépenses incompressibles ainsi que des dépenses déjà approuvées (lors d'une séance précédente du conseil) et dont le paiement a été effectué durant le mois de mars 2016, pour un total de 99 302,22 \$, tel qu'inscrit au registre des déboursés dont chaque membre du conseil a reçu copie;

**ATTENDU** la prise de connaissance de la liste des dépenses autorisées durant les mois de mars 2016 par les personnes mandatées en vertu des règlements 368-07 et 438-15 et dont chaque membre du conseil a reçu copie, soit:

	<b><u>Total</u></b>
a) Dépenses d'administration et autres départements :	450.00 \$

**ATTENDU** la prise de connaissance de la liste des factures à payer dont le total est de 75 512,48 \$ tel qu'inscrit au journal des achats du 31 mars 2016, et dont chaque membre du conseil a reçu copie;

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

D'accepter le paiement des comptes incompressibles ci-haut mentionnés et d'autoriser le paiement des factures d'achats inscrites au registre des achats du 31 mars 2016 au montant de 75 512,48 \$, incluant les dépenses autorisées durant le mois en vertu des règlements 368-07 et 438-15.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-091

3.5. **SURPLUS AFFECTÉ ET NON AFFECTÉ - BUDGET 2015**

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

1. Que suite aux couts réels 2015 pour diverses dépenses et dont les crédits nécessaires étaient prévus au budget 2015 par le biais d'un surplus réservé à cet effet, il est résolu de retourner au surplus accumulé non affecté (59.11000.000), un montant total de 35 069,49 \$ provenant des budgets 2015 non utilisés suivants :

• citerne incendie (23.03220.724) :	4 128.35 \$
• équipement incendie (23.3220.721) :	1 941.14
• caserne incendie (23.03220.722) :	25 000.00
• dépenses de fonctionnement (03.51004.000) :	4 000.00



2. D'approprier un montant supplémentaire de 8 798,01 \$ du surplus affecté "Réseaux aqueduc" (59.13101.000) au budget 2015 pour le paiement total des factures en immobilisations des dépenses relatives aux travaux d'aqueduc sur le chemin Taché Ouest et Est et les rues Principales;
3. De transférer un montant de 32 783,24 \$ du surplus affecté "Réseaux aqueduc" (59.13101.000) au crédit du financement des projets en cours (59.12000.000) pour payer les dépenses au 31 décembre 2014, d'une partie des plans et devis à même les surplus affectés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2016-04-092

**3.6. PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET IRRECEVABLES**

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

D'autoriser la directrice générale à inscrire au crédit du compte 54.13905.000, un montant de 4 184,55 \$ et au débit du compte 02.19000.985 le même montant, et ce, afin que les montants à recevoir au 31 décembre 2015 déjà inscrits aux livres pour les immeubles situés au 230, chemin Taché Est (3 490,35 \$) et 25, rue Principale Nord (694,20 \$) n'augmentent pas indument les revenus pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2016-04-093

**3.7. BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016 - ORGANISMES MUNICIPAUX ET ASSOCIATIONS**

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

1. Que la municipalité accepte de payer les montants suivants et ce, tel que décidé lors de l'élaboration du budget pour l'année 2016 :

- Comité Embellissement (02-39000-970) :	3 500.00 \$
- Subvention CDTE, volet 1 (02-62000-970) :	15 973.00 *(1)
- CDTE fonctionnement (02-62020-970) :	1 500.00
- Subvention Coop Santé (02-62050-970) :	5 000.00
- Subvention Pavillon Durocher (02-62070-970) :	4 000.00
- Bibliothèque municipale (02-70230-970) :	1 250.00
2. De payer un montant de 100 \$ à la Fabrique de Saint-Hubert relativement à l'entente en rapport avec l'installation d'antennes sur le clocher (02.19000.339);
3. \*(1) La remise à la CDTE des subventions dans le cadre du volet 1 du programme de subvention à la construction s'effectuera deux (2) fois par année, soit à la mi-avril et à la mi-octobre et les montants transmis ne devront pas être supérieurs aux demandes d'aide financière acceptées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**3.8. ÉQUITERRE - DEMANDE D'ADHÉSION**

Reçu une correspondance de **Équiterre** nous offrant d'adhérer à leur mission. Suite à une discussion, il est décidé de ne pas accéder à leur offre.



2016-04-094

**3.9. SAINES HABITUDES DE VIE - ESPACE PUBLICITAIRE**

**ATTENDU** que le Comité Saines Habitudes de vie présentera une page d'information dans le prochain tirage de l'hebdomadaire Infodimanche afin de démontrer l'importance de bien s'hydrater (eau, jus pur à 100 %, etc.);

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

De réserver un espace publicitaire à l'intérieur de cette page pour le cout de 95 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-095

**3.10. SOIRÉE D'INFORMATION SUR LE COMPORTEMENT À FAIRE FACE À UN CHIEN INCONNU - LOCATION DE LA SALLE HORIZON**

Correspondance de madame Johanne Beaulieu propriétaire de l'entreprise "**Toilettage Doux-Poils**", nous informant de son projet de présenter une soirée d'information à la salle Horizon dans le but d'informer la population quel devrait être le comportement à avoir lors d'une rencontre avec un chien inconnu. Lors de cette soirée, sera également présent, monsieur Pierre-Luc Turcotte, éducateur canin, de l'Académie canine du Témiscouata.

Madame Beaulieu aimerait obtenir la location de la salle à moindre cout ainsi que l'autorisation d'apporter quelques chiens dressés lors de cette soirée afin d'être en mesure de donner des explications concrètes.

Suite à une discussion,

Il est proposé par M. Bertrand Thériault  
appuyé par M. Marco Morin  
et résolu

D'accepter de prêter la salle Horizon gratuitement à madame Johanne Beaulieu de l'entreprise "**Toilettage Doux-Poils**" pour la soirée d'information qui sera tenue le 15 juin 2016.

De plus, madame Beaulieu est autorisée à y apporter quelques chiens lors de cette soirée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**4. SÉCURITÉ PUBLIQUE, RÉSEAU ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU**

2016-04-096

**4.1. RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**ATTENDU** que la loi sur la Sécurité incendie, de par son article 35, demande à toute autorité locale chargée de l'application des mesures prévues au schéma d'adopter par résolution et de transmettre au Ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, le rapport d'activités de l'exercice précédent;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup souhaite se conformer au schéma de couverture de risques en vigueur et ainsi démontrer au Ministre les efforts qu'elle met en œuvre pour atteindre les objectifs de son plan de mise en œuvre;

**ATTENDU** que la MRC doit également être informée, tout comme le conseiller en incendie au bureau régional de la sécurité civile, et que l'envoi de différentes annexes pourrait appuyer notre dossier;



**ATTENDU** que le schéma en est maintenant à sa sixième année, soit celle où il doit être réécrit, et que nous devons néanmoins poursuivre les objectifs de la 5<sup>e</sup> année;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

Que ce Conseil approuve le rapport annuel (année 6) rempli par le directeur du service de sécurité incendie, d'en faire parvenir une copie au Ministre de la Sécurité publique, à la MRC de Rivière-du-Loup et à la direction générale de la Sécurité civile.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-097

**4.2. AUTORISATION DE DÉPENSES - DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2016	Solde disponible
1	02 45110 689	10 bacs à ordures de 1100 litres 9 pour la municipalité et 1 pour contribuable	4 729 \$	3 300 \$	3 300 \$
2	02 45210 689	5 bacs récupération de 1100 litres 4 pour la municipalité et 1 pour contribuable	2 365 \$	1 800 \$	1 800 \$

Le cout incluant le transport est estimé à 473 \$ par bac, un montant d'environ 473 \$ par bac nous sera remboursé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-098

**4.3. PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

**ATTENDU** l'état de l'ensemble de notre réseau routier municipal;

**ATTENDU** les couts énormes reliés à l'entretien du réseau routier municipal;

**ATTENDU** le nombre de kilomètres sous la responsabilité de notre municipalité;

**ATTENDU** que pour 2016, les travaux que nous voulons réaliser dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) sont des travaux d'amélioration du chemin du lac Saint-François, soit du débroussaillage, travaux aux fossés et ponceaux, pose de gravier 0¾. Des travaux sont également prévus sur le chemin du Troisième Rang Sud-du-Lac et sur la Petite Route St-Pierre, soit par la pose de gravier 0¾, fossés, etc.;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu



De faire une demande de subvention de 30 000 \$ à notre député, et ce, dans le cadre du budget discrétionnaire, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM). Cette année, les travaux qui seront priorisés par le biais de l'aide financière sont la réfection du chemin du lac Saint-François, du chemin du Troisième Rang Sud-du-Lac et sur la Petite Route Saint-Pierre.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-099

4.4. **CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE II - DOSSIER ROUTE 291 ET TACHÉ EST**

**ATTENDU** que dans le cadre du projet des travaux sur le chemin Taché Est et sur les rues Principales Nord et Sud, le Laboratoire **Englobe** a procédé à l'étude environnementale phase 1 et de sondages complémentaires à l'étude géotechnique à l'automne 2015;

**ATTENDU** que cette étude environnementale a permis de relever la présence de risques environnementaux pour différents sites;

**ATTENDU** que suite aux recommandations de l'évaluation environnementale Phase I, le Ministère des Transports demande la réalisation d'une caractérisation de site Phase II (CES phase II) sur certains tronçons de la route 291 et du chemin Taché Est;

**ATTENDU** qu'à la demande du Ministère des Transports, le Laboratoire **Englobe** nous a transmis, le 16 mars 2016, une offre de services professionnels pour ledit projet;

**ATTENDU** que pour l'exécution de ce mandat, le cout estimé est de 9 370 \$ plus taxes tel que précisé dans leur offre de services datée du 16 mars 2016;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par M. Marco Morin  
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup accepte la proposition d'honoraires au montant de 9 370 \$ plus taxes de la Firme **Englobe** pour la réalisation d'une étude environnementale Phase II, tel que décrit dans leur proposition d'honoraires du 16 mars 2016;

Cette autorisation est conditionnelle à l'approbation au préalable par le Ministère des Transports ainsi qu'aux précisions que devra fournir le laboratoire **Englobe**.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-100

4.5. **DEMANDE DE CONSENTEMENT POUR LES EMBLEMES DE LA CONSTRUCTION DE LA LIGNE DE TÉLÉPHONE ET DE TÉLÉCOMMUNICATION DE BELL CANADA**

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

Que la Municipalité autorise la directrice générale à signer tous documents autorisant l'entreprise BELL à détacher, attacher des torons de Bell ainsi que l'ajout d'équipements Bell sur des poteaux, et ce, sur les chemins Taché Est et sur les rues Principale Nord et Sud.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



5. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

5.1. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE - 241, CHEMIN DES HIBOUX**

Une demande de dérogation mineure a été déposée pour la construction d'un bâtiment complémentaire au 241, chemin des Hiboux. Puisque ladite dérogation a été modifiée par le propriétaire, cette demande devra être soumise à la prochaine réunion du comité consultatif d'urbanisme puis, par la suite, au conseil municipal.

2016-04-101

5.2. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR RENDRE CONFORME L'IMPLANTATION D'UNE CONSTRUCTION SITUÉE AU 9, RUE INDUSTRIELLE**

Un avis public a été effectué le 2 mars 2016 pour convoquer à la présente séance de ce conseil, toute personne intéressée par la demande de dérogation mineure de monsieur Vincent Lagacé, propriétaire de l'entreprise Vince Mécanique, relative à la marge latérale et la marge avant permises d'un bâtiment situé au 9, rue Industrielle à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, savoir le lot 34F-10, rang 2 Canton Demers.

Le 30 novembre 2015, monsieur Vincent Lagacé, a complété une demande de dérogation mineure afin de régulariser l'implantation de son garage, ce qui aura pour effet de fixer :

- la marge de recul avant du garage à 8,79 mètres;
- la marge de recul latérale ouest du garage à 3,79 mètres.

La grille de spécification, annexe B, du règlement de zonage numéro 152, en zone 64-I, précise que :

- la marge de recul minimale avant d'un immeuble industriel est de 10 mètres;
- la marge de recul minimale latérale d'un immeuble industriel est de 4 mètres.

Aucune objection par écrit n'a été transmise au bureau municipal et aucune objection n'est émise également par les personnes présentes à cette séance du conseil. En date du 15 février 2016, le comité consultatif d'urbanisme a adopté une résolution recommandant au conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure. Les membres du CCU justifient leur recommandation par les éléments suivants :

- l'entrepreneur mandaté pour la construction dudit garage nous a transmis une correspondance en date du 7 janvier 2016 nous informant de son erreur d'implantation;
- la dérogation demandée ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires voisins, de leur droit de propriété;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Bertrand Thériault  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, soit d'accepter cette demande de dérogation mineure, et ce, pour toutes les raisons mentionnées ci-haut.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



2016-04-102

**5.3. AVIS JURIDIQUE RELATIF À NOTRE RÉGLEMENTATION D'URBANISME POUR L'IMPLANTATION D'ÉLEVAGE PORCIN**

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

D'autoriser la directrice générale à faire une demande d'avis juridique afin de clarifier les articles de notre réglementation de zonage via le RCI de la MRC de Rivière-du-Loup, en ce qui a trait à l'implantation de construction pour l'élevage porcin.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-103

**5.4. DÉVELOPPEMENT AU CHEMIN DES ÉRABLES - VENTE ET LOCATION DES TERRAINS**

**ATTENDU** le développement de villégiature de vingt-deux (22) terrains dans le secteur du lac Saint-François;

**ATTENDU** que ces vingt-deux (22) terrains ont été vendus ou loués par le Ministère des Ressources Naturelles;

**ATTENDU** que lors de la vente ou location de ces terrains, le Ministère avait stipulé que les propriétaires seraient responsables de la construction du chemin et de toutes autres infrastructures nécessaires;

**ATTENDU** qu'à cause des difficultés pour les propriétaires et locataires de ces terrains à construire un chemin et une ligne électrique avec les services Bell, la municipalité a procédé à l'achat du terrain pour pouvoir procéder à la construction du chemin et de la ligne électrique;

**ATTENDU** que les dépenses reliées à la construction du chemin et de la ligne électrique s'élèvent à tout près de 230 000 \$, dépenses payées par un emprunt à long terme payable par les riverains dudit chemin;

**ATTENDU** que lorsque les propriétaires d'un bail décident d'y mettre fin, le terrain devient non imposable et le Ministère ne paye pas les taxes;

**ATTENDU** que nous avons appris que le Ministère n'était plus favorable à vendre les terrains, soit qu'il priorise la location;

**ATTENDU** que pour les propriétaires d'un bail, il est beaucoup moins intéressant de construire une résidence sur un terrain loué;

**ATTENDU** également que pour les propriétaires d'un bail, il est difficile voir impossible d'obtenir un emprunt bancaire pour la construction d'un immeuble;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par M. Marco Morin  
et résolu

Que demande soit faite au Ministère des Ressources Naturelles afin qu'il procède lorsque possible, à la vente des terrains situés au chemin des Érables (secteur du lac Saint-François) à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

Que copie de cette résolution soit transmise également à notre député monsieur Jean D'Amour ainsi qu'à la MRC de Rivière-du-Loup.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



6. LOISIRS ET CULTURE

2016-04-104

6.1. RAPPORT DU TECHNICIEN D'INTERVENTION EN LOISIRS ET AUTORISATION DE DÉPENSES

Monsieur Jonathan Jalbert, technicien d'intervention en loisirs nous a transmis un rapport des activités réalisées dans le cadre de ses fonctions et nous fait part des activités et tâches à réaliser pour le mois à venir.

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2016	Solde disponible
1	02 70130 525	Réparation et entretien machinerie : Augmentation budget 2016	700 \$	600 \$	-442 \$

Poste budgétaire déficitaire suite aux réparations de la zamboni ainsi que le problème de courroie du moteur qui a été un gros problème à la mi-janvier. M. Jalbert demande donc d'augmenter le budget pour les dépenses déjà réalisées et ajouter un montant de 230 \$ afin de pouvoir payer la nouvelle rétine achetée en janvier ainsi que pour l'aiguisage des couteaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2016-04-105

6.2. ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT

Il est proposé par M. Bertrand Thériault  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup accepte de payer un montant de 150 \$ pour notre adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent pour 2016-2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2016-04-106

6.3. MODIFICATION DE L'ÉCLAIRAGE AU CENTRE DES LOISIRS

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

D'accepter la soumission de l'entreprise *A/C Électrique* pour modifier l'éclairage extérieur du centre des loisirs d'un montant de 700 \$ plus taxes. Le mandat consiste à faire l'ajout de trois (3) nouvelles lampes au DEL 13 watts et le transfert d'une lampe extérieure existante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2016-04-107

**6.4. UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-ST-LAURENT (URLS) - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES (PAFLPH)**

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs de St-Hubert pour l'obtention d'une aide financière auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-St-Laurent (URLS) dans le cadre du Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH) afin de permettre l'engagement d'aides-accompagnateurs pour le camp de jour été 2016.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-108

**6.5. FONDATION MAURICE TANGUAY - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP DE JOUR 2016**

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs de St-Hubert pour l'obtention d'une aide financière auprès de la Fondation Maurice Tanguay, fondation soutenant les organismes aidant à l'intégration des enfants handicapés dans l'est du Québec. Leur aide financière permettra en partie l'engagement d'aides-accompagnateurs pour le camp de jour été 2016.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-109

**6.6. PROGRAMME DESJARDINS JEUNES AU TRAVAIL - AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP DE JOUR ÉTÉ 2016**

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs de Saint-Hubert pour l'obtention d'une aide financière auprès de Desjardins dans le cadre du Programme Jeunes au travail afin de permettre l'engagement d'une personne, 90 heures pour le camp de jour été 2016.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-110

**6.7. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP DE JOUR ÉTÉ 2016 - FONDATION CENTRAIDE BAS-SAINT-LAURENT**

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs de Saint-Hubert pour l'obtention d'une aide financière auprès de la Fondation Centraide Bas-Saint-Laurent afin de permettre l'engagement d'une personne pour le camp de jour été 2016.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



2016-04-111

**6.8. FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**ATTENDU QUE** la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

**ATTENDU QUE** la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

**ATTENDU QUE** la population de la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

**ATTENDU QUE** la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

Que demande soit faite pour obtenir une aide financière pour la réalisation de cette fête nationale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-112

**6.9. EMPLOIS POUR LE CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2016**

Chaque membre du conseil a reçu une copie du tableau préparé par le technicien d'intervention en loisirs nous informant des postes d'emploi qui seront offerts pour le camp de jour été 2016. Il est demandé que le nombre d'heures par semaines pour les deux (2) postes d'animateurs soit de 35 heures au lieu de 32 heures.

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

D'accepter la proposition du technicien d'intervention en loisirs en ce qui a trait aux postes qui seront offerts pour le camp de jour été 2016.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-113

**6.10. TARIFICATION POUR LE CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2016**

Reçu le formulaire d'inscription pour le Camp de jour et activités 2016 nous informant des couts suggérés pour les inscriptions au Camp de jour été 2016 qui demeurent les mêmes que pour l'été 2015.

Il est proposé par M. Bertrand Thériault  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu



Que le Conseil municipal accepte les suggestions du technicien d'intervention en loisirs relatif aux couts d'inscription pour le Camp de jour été 2016.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-114

6.11. **MODIFICATION DE LA TARIFICATION POUR LES HEURES DE GLACE - SPHINX DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

Correspondance du technicien d'intervention en loisirs nous demandant de modifier le tarif de location de la glace pour l'organisation des Sphinx de l'École secondaire de Rivière-du-Loup. Présentement le tarif est de 64,68 \$ l'heure et il aimerait leur louer à un tarif horaire de 30 \$.

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

D'entreprendre les démarches pour modifier notre règlement relatif à la location afin d'analyser les différents tarifs de location et de diminuer à 32,34\$ le tarif pour les Sphinx de l'École de Rivière-du-Loup.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-115

6.12. **DEMANDE DE LA SALLE HORIZON POUR L'EXPOSITION LE TRAIN'ART**

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

De prêter la salle l'Horizon gratuitement à l'occasion de l'exposition *Le Train'art* qui sera tenue du 28 au 31 juillet 2016 dans le cadre du Festival de rue de Saint-Hubert. Cette année, ce sera la 25<sup>e</sup> édition pour cette exposition.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-116

6.13. **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU FONDS ÉOLIEN DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DU CAMPING MUNICIPAL**

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

De faire une demande d'aide financière à la MRC de Rivière-du-Loup dans le cadre du Fonds éolien au montant de 15 000 \$ afin de nous permettre la mise aux normes de nos infrastructures d'épuration des eaux usées au camping et plage municipale. Le cout total des travaux est estimé à 125 000 \$.

La directrice générale est autorisée à signer tout document relatif à cette demande.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



7. **RESSOURCES HUMAINES, FORMATION ET RENCONTRES**

2016-04-117

7.1. **ENGAGEMENT D'UNE PRÉPOSÉE AUX SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUTS**

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

Que madame Julie Paré soit engagée comme préposé aux services d'eau et d'égouts et d'assainissement des eaux usées. Cet engagement permettra d'assurer le remplacement du personnel déjà en place lors de leur absence. Le cout horaire pour ce mandat est de 19,10 \$ et le nombre d'heures lors des remplacements est approximativement deux (2) heures par jour.

Afin d'assurer un suivi des surveillances et rapports à effectuer pour les réseaux, madame Paré est également engagée pour exécuter le travail environ une (1) fin de semaine par mois, représentant environ une (1) heure par jour, totalisant deux (2) heures par fin de semaine.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-118

7.2. **CONGRÈS 2016 DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)**

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

Que la municipalité autorise la directrice générale à assister au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu à Québec les 15, 16 et 17 juin 2016. Les frais d'inscription qui sont de 503 \$ plus taxes seront payés par la municipalité ainsi que les autres frais de déplacement (hébergement et restauration). Les crédits dont les fonds sont suffisants seront pris à même le budget 02-13000-493 pour les frais d'inscription et 02 13000 310 pour les autres frais (déplacements, hébergement et restauration).

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-119

7.3. **PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE NOS INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES – FORMATION**

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

D'autoriser le maire et la directrice générale à participer à la "**Formation - Planification stratégique**", offerte par la firme Tetra Tech QI inc. Cette formation se tiendra à Rivière-du-Loup le 5 mai prochain en après-midi. Les frais du déplacement et les frais d'inscription de 45 \$ seront payés par la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



2016-04-120

**7.4. FORMATION SUR L'ADJUDICATION DE CONTRATS**

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

D'autoriser la directrice générale à suivre la formation gratuite de la COMAQ en matière d'octroi de contrats. Cette formation est une gracieuseté de la MMQ et se tiendra à Rivière-du-Loup le vendredi 15 avril 2016. La Municipalité payera le frais du déplacement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-121

**7.5. WEBINAIRE MMQ - BAINNADE PUBLIQUE ET RESPONSABILITÉ MUNICIPALE**

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

D'autoriser le maire, le technicien d'intervention en loisirs et le gestionnaire du camping à suivre la formation Webinaire MMQ sur la baignade publique et la responsabilité municipale. Cette formation d'une durée de 75 minutes est gratuite et se donnera le mercredi 13 avril prochain à compter de 10 h 30 heures.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-04-122

**7.6. PARTY DES DÉNEIGEURS 2016 - SAINTE-RITA**

La Municipalité de Sainte-Rita et son personnel affecté à la voirie nous invitent au "Party des Déneigeurs" qui aura lieu le samedi 14 mai 2016 à compter de 18 h au Centre MultiFonctions situé au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita. Le cout du repas et de la soirée est de 25 \$ par personne, incluant les taxes.

Il est proposé par M. Bertrand Thériault  
appuyé par M. Marco Morin  
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert accepte de payer le cout du souper des déneigeurs pour les élus et le personnel de la municipalité affecté aux travaux de voirie. Ce souper se tiendra le samedi 14 mai 2016 à Sainte-Rita et le cout du souper est de 25 \$ par participant.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**7.7. RENCONTRES**

- Séance extraordinaire le 25 avril à 19 h 30 suivie d'une rencontre de travail. La rencontre de travail peut débuter à 19 heures pour se poursuivre après la tenue de la séance extraordinaire;
- Comité de voirie le 6 avril à 9 h 30;
- Rencontre avec les responsables au niveau des loisirs (Maire, conseiller, dg, T.I.L. et le gérant d'aréna): date à venir.



8. AFFAIRES NOUVELLES

2016-04-123

8.1. PROTOCOLE D'ENTENTE - RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

D'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, tout document relatif à une demande d'aide financière auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire, concernant notre projet de réfection de l'édifice municipal communautaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux différentes questions posées par les personnes présentes.

2016-04-124


10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par madame Mélanie Leblond conseillère.

Adopté unanimement.

*En signant le procès-verbal, le maire, monsieur Gilles Couture est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.*

  
Gilles Couture  
maire

  
Sylvie Samson  
directrice générale